RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O. - FÉDÉRATION DE LA HAUTE - VIENNE

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Appel de Georges LAMOUSSE, Sénateur de la Haute-Vienne

En me réélisant au Sénat le 8 juin, à une majorité qui atteignait près de 75 % des suffrages exprimés, notre département m'a témoigné une confiance que vous avez confirmée et renouvelée par votre vote historique du 28 septembre, en suivant le conseil que je vous donnais, en mon nom personnel et au nom de la Fédération socialiste de la Haute-Vienne, gardienne d'une longue tradition ouvrière, libérale et républicaine.

Ce jour-là, contre le bolchevisme et ses alliés qui voulaient précipiter notre pays dans le désordre, la guerre civile et la servitude, vous avez choisi, pour vous et pour vos enfants, l'ordre, la paix intérieure, l'indépendance nationale et la liberté.

Mais cette victoire, acquise grâce à l'union de toutes les bonnes volontés pour le salut commun, serait stérile si vous commettiez demain la tragique erreur de vous diviser.

Le 23 novembre, vous allez être appelés à désigner le député qui représentera votre circonscription à la nouvelle Assemblée Nationale. Il s'agit, une fois de plus, de battre le bolchevisme et la dictature, de faire triompher la France, la République, la Liberté.

Or, vous savez bien que dans cette circonscription, le candidat de MOSCOU ne peut être battu que par le candidat socialiste et d'union républicaine, seul capable de grouper autour de son nom les suffrages de tous ceux qui veulent dans la justice sociale et le respect de toutes les croyances, la liberté du peuple et la grandeur de la France.

C'est pourquoi nous présentons à vos suffrages René REGAUDIE, député sortant, maire de CHATEAUNEUF-LA-FORÊT, accompagné comme suppléant de Gustave PHILIPPON, vice-président du Conseil général.

René REGAUDIE, administrateur d'une rare compétence, qui a donné sa mesure aussi bien dans sa commune de CHATEAUNEUF qu'à la présidence de l'Assemblée départementale et à celle de la Commission des Moyens de Communications de l'Assemblée Nationale, il a su prendre ses responsabilités quand les circonstances l'exigeaient pour assurer la sauvegarde des libertés fondamentales et des institutions républicaines. Nul n'est plus digne de représenter avec honneur votre circonscription au Parlement.

N'égarez pas vos voix et ne vous abstenez pas : vous feriez le jeu des ennemis de la Liberté. Vous avez eu en moi une confiance qui me fait le devoir de vous parler clair et de vous guider pour ce vote décisif dans votre propre intérêt. Cette fois encore, pour votre pays, pour vous et pour l'avenir de vos enfants, suivez mon conseil : Votez tous et toutes le 23 novembre pour :



René REGAUDIE

Député sortant
Maire de Châteauneuf-la-Forêt
Candidat socialiste et d'Union républicaine



Suppléant :

Gustave PHILIPPON *

Vice-Président du Conseil général

VIVE LA LIBERTÉ !
VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Georges LAMOUSSE.
Sénateur de la Haute-Vienne

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Mes amis me font le très grand honneur de me proposer à vos suffrages à l'élection législative du 23 NOVEMBRE, dans la première circonscription de la Haute-Vienne.

Au cours de douze années de présence à l'Assemblée Nationale, où, par un labeur opiniâtre et de tous les instants, je me suis efforcé de procurer des ressources pour notre région et d'œuvrer pour le bien de tous, j'ai eu trop souvent à déplorer l'agitation qui remplaçait le travail sérieux et l'imprévision qui se substituait à la méthode. De tels errements conduisaient immanquablement le pays vers une issue dangereuse. De lourdes fautes et la multiplication, autant que la durée, des crises gouvernementales ébranlaient le régime et le pays. Un incident grave, le 13 Mai à ALGER, bloquant un mécanisme surmené et déjà usagé, démontrait la faiblesse de l'invraisemblable fragilité de notre organisme politique. La République faillit disparaître. Nous garderons le souvenir douloureux de ces journées dramatiques, au cours desquelles se jouaient avec le régime, l'indépendance de notre pays et la liberté de ses habitants.

J'ai voté l'investiture du Général DE GAULLE car, après mûre réflexion, j'ai estimé que c'était là, le seul moyen d'éviter la dictature et l'effusion de sang d'une horrible guerre civile. C'était aussi le sentiment du pays, puisque c'est à une écrasante majorité qu'il s'est prononcé le 28 septembre. Moins préoccupés de considérations personnelles ou idéologiques que de résultats pratiques, les citoyens ont marqué leur volonté de ne plus voir se continuer l'état de choses qui nous avait conduit à l'abîme. Ils ont voulu rompre avec des usages et un passé. Sans violence, dans la dignité, ils ont accompli un acte historique et révolutionnaire.

La Vᵉ République est née.

Toutes les libertés humaines, politiques, syndicales, subsistent. Mais la mise en place et le bon fonctionnement des institutions sont essentiels; l'avenir de notre pays en dépend. Tous les changements intervenus seraient vains si demain les mêmes méthodes, les mêmes erreurs devaient présider aux destinées de la nouvelle Chambre. En regrettant que la rigueur arithmétique ait réduit la représentation de notre département, je me réjouis que le peuple souverain ait, enfin, la loi électorale qu'il demandait et qu'avec mes amis je n'ai jamais cessé de réclamer.

Ce que je crois nécessaire :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE :

— Éviter le retour à l'immobilisme que le Parti socialiste a sans cesse dénoncé.

— Assurer une gestion convenable des affaires publiques et permettre à la France d'être gouvernée. Il est impossible de procurer aux travailleurs des conditions sociales satisfaisantes si l'économie nationale est soumise aux vicissitudes d'une vie politique désordonnée.

— Exiger partout, et dans les services publics en particulier, un minimum de civisme sans lequel aucun Etat ne peut subsister et ne plus laisser confondre liberté avec licence.

— Rétablir, aussi rapidement que possible, la paix en Algérie par l'application de la politique courageuse et généreuse définie par le Président du Conseil reprenant les principes arrêtés par le Parti socialiste.

— Poursuivre l'amélioration des relations avec l'Union Française. La législation audacieuse, mais réaliste, votée et mise en œuvre sous la direction de Guy MOLLET, appliquée à une échelle sans précédent lors du référendum, donne désormais des bases solides. En faisant des peuples d'outre-mer des associés et des amis, non des vassaux, elle apporte à la France le meilleur moyen d'expansion culturelle, technique et économique, source de prospérité exempte de difficultés militaires.

— Construire l'Europe. Pour cela nous devons préparer activement notre entrée dans la nouvelle organisation du Marché Commun qui en est l'une des étapes.

— Assurer la paix et établir des relations économiques et culturelles avec toutes les puissances qui le voudront, mais sans jamais admettre la moindre subordination de la France.

— Faire cesser les querelles religieuses, par la tolérance réciproque et en permettant à chacun d'agir suivant sa conscience.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

— Encourager tous ceux qui travaillent et produisent et qui sont étroitement solidaires entre eux quelles que soient leur condition ou leur spécialisation.

— Assurer aux salariés avec le plein emploi, une rémunération correcte.

— Défendre nos industries et rechercher la création de nouvelles activités par la mise en valeur de nos ressources.

— Supprimer pour les commerçants qui constituent le maillon indispensable dans la chaine de distribution des denrées, les tracasseries administratives et simplifier la fiscalité.

— Accorder aux artisans, aussi nécessaires à nos villes qu'à nos campagnes, des moyens d'existence convenable et une législation moins complexe.

— Donner aux cultivateurs, ces travailleurs à rémunération si variable, des marchés organisés et des prix garantis. Des fluctuations inadmissibles sur le prix de la viande, grande production de notre région, déconcertent nos éleveurs et les ruinent par des baisses excessives.

— Pour les Anciens combattants, les Victimes de la guerre, les Mutilés du travail, les Infirmes, il faut apporter la réparation ou la compensation qui leur permettra de vivre non plus en déshérités mais en égaux dans une société plus fraternelle.

— A tous il faut étendre progressivement les bienfaits de la Sécurité sociale.

— Pour nos vieux, il est indispensable d'améliorer le Fonds national de vieillesse créé par le Gouvernement Guy MOLLET et les divers régimes qui leur serviront des retraites décentes.

Chères Concitoyennes et Chers Concitoyens,

Ce ne sont là que quelques considérations très générales, auxquelles devra s'ajouter pour votre élu, le souci constant de la défense de la situation particulière de notre département. La prospérité de la France n'est faite que de celles de ses diverses régions. Je ne dissimulerai pas d'ailleurs que l'intérêt que j'ai trouvé à la vie politique et administrative provient, pour la plus grande part, de mon attachement à la terre natale.

L'équipement et la modernisation de notre département doivent être poursuivis et accélérés. Il prend d'ores et déjà une place appréciable dans l'économie nationale. Mais il peut lui apporter de nouvelles ressources par ses industries et son agriculture. Il peut même, grâce aux charmes que la nature y étale d'une façon si pittoresque, et à ses monuments, participer largement à notre expansion touristique.

Électrices, Électeurs,

Je n'ai eu et je n'ai qu'un seul désir, c'est de répondre aux témoignages de confiance dont on m'entoure, par de nouvelles marques de dévouement et d'affection envers les travailleurs de toutes catégories, comme aussi envers tous ceux qui, par leur intelligence et leurs efforts dans l'activité générale, ou dans la gestion de leurs entreprises, contribuent à la prospérité et à la beauté de la France.

Je souhaite l'ordre et la Paix, le Progrès et la Liberté, par le Socialisme et la République.

René REGAUDIE

Maire de Châteauneuf-la-Forêt
Président du Conseil général
Député sortant

A la profession de foi de mon ami René REGAUDIE je n'ai rien à ajouter.

Fier de la confiance que la population limousine m'a témoigné depuis 1929 — date à laquelle elle m'élisait Conseiller municipal — et depuis treize ans comme Conseiller général du canton Est, je souhaite que les électrices et les électeurs de la 1ʳᵉ Circonscription assurent le succès du Président REGAUDIE par un vote massif.

Ce sera pour lui la juste récompense de son dévouement à la République et à la population de notre département.

Gustave PHILIPPON ✻

Ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Adjoint au Maire de Limoges
Vice-Président du Conseil général.

VU : LES CANDIDATS.

Imprimerie Nouvelle, Limoges